

## En tant que **psychologue**, votre rôle sera de :

- Participer à l'élaboration et la mise en place du service de psychologie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs ;
- Participer au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention ;
- Rédiger des rapports d'expertise, d'évolution de la situation ainsi que des bilans ;
- Collaborer avec le personnel de l'école dans la recherche de solutions ;
- Accompagner et conseiller les autres intervenants(es) scolaires et les parents d'élèves en difficulté d'adaptation ;
- Contribuer à la certification et à la diplomation, notamment en relançant et en rattachant les élèves décrocheurs du CSSCV.

**Lieux de travail** : Tous les établissements du CSSCV

**Horaire de travail** : Du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h

**Statut** : Régulier à temps plein

**Poste(s) disponible(s)** : 2

**Supérieur immédiat** : Direction du Service des ressources éducatives

**Entrée en fonction** : Dès que possible

## Attributions caractéristiques

Pour visualiser le plan de classification et consulter la nature du travail et les attributions caractéristiques au poste, consultez [ce lien](#) en vous référant à la page 32.

## Qualifications requises

Scolarité : être membre de l'**Ordre des psychologues** du Québec.

## Pour la suite du processus

Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront invitées à participer à une entrevue **le lundi 14 novembre 2022** et devront fournir une autorisation à la prise des références professionnelles ainsi qu'à la vérification de leurs antécédents judiciaires.

Seule la personne retenue ainsi que les personnes étant déjà à l'emploi du Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées recevront une réponse écrite.

*Le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne tous les genres.*

*Le Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres de minorités visibles, les membres de minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. De plus, les personnes ayant besoin d'accommodements lors du processus de sélection sont invitées à nous en faire part.*

*Le personnel du Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées est également soumis à la [Loi sur la laïcité de l'État](#).*